



Keleier

an "Di-Keer"

46^{ème} année

PLOURIN

N°28

Mardi

9 juillet
2019

/ MAIRIE ET AGENCE POSTALE /

Les bureaux seront exceptionnellement fermés **lundi 15 juillet**.

Les bureaux seront fermés tous les **samedis matins en juillet et août**. Merci de votre compréhension.

/ CYBERESPACE : CENTRE DE RESSOURCES INFORMATIQUES DE PLOURIN /

Horaires d'été : Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Consultations libres sur nos postes et tablettes, travaux d'impression et de numérisations papier et 3D, dépannages, installations et mises à jour, ateliers personnalisés suivant vos besoins, réalisation de supports de communication (web, affiches, flyers).

Vous avez des projets de réalisation d'objets, de pièces de rechanges (voir nos réalisations), vous souhaitez vous initier ou vous perfectionner dans la création d'objets 3D et au-delà vers des projets de domotique ? Rejoignez le Club !

Renseignements, contact, actualités : www.plourin.fr - Tél. 02 98 04 37 44.

/ BIBLIOTHÈQUE /

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances d'été le **mercredi 10 juillet** 12h. Réouverture le **mardi 13 août** à 16h30.

Merci aux enfants de l'école ayant participé au concours de marque-pages. Ils seront exposés à la rentrée à la bibliothèque.

Bonnes vacances à tous. L'équipe de bénévoles.

/ CLUB DU BEL ÂGE /

Mardi 9 juillet Fête de l'été à Brélès – **Mardi 16 juillet** dominos pétanque à Lanrivoaré.

/ PETITE REINE PLOURINOISE /

Dimanche 14 juillet : Cyclo 8h30, VTT et Marcheurs départ 9h du local. Consultez le blog : prplourinoise.canalblog.com Section vélo : Jérôme Pellen au 06 71 81 25 06, Section marche : Marcel Guegantou au 06 13 95 13 18.

/ ASSOCIATION TENZORIOU PLOERIN /

Le 14 juillet à la Chapelle Saint Roch à Plourin de 10h à 17h l'Association Tenzorinou Ploerin (Les Trésors de Plourin) organise une vente de plus de 1300 livres, 300 vinyles environ, DVD, CD, photos anciennes, plantes... Et en lien avec la Bibliothèque de Plourin une animation lecture et dessin pour les petits de 13h30 à 16h. Renseignements auprès d'Annie : 06 78 66 00 78 ou Nicole : 06 60 11 97 86.

/ LE YOGA, POURQUOI PAS /

À **PLOURIN**, les cours de hatha yoga proposés par l'association "**Le yoga, pourquoi pas**" reprennent à partir de **lundi 9 septembre à 20h** à la salle communale **au dessus du Foyer** et se poursuivront tous **les lundis de 20h à 21h jusqu'au 3 juillet 2020** (coupure pendant vacances scolaires). ACCESSIBLE A TOUS, quelque soit l'âge, il associe postures, respirations, concentrations, étirements, relaxation. Le yoga renforce les muscles et libère les tensions en créant un équilibre physique et émotionnel qui se traduit par un bien-être général. **Un cours d'essai est offert, les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.** Les tapis de sol et les coussins sont fournis. Se munir simplement d'une tenue souple et d'un gilet. Nombre maximum de participants par cours : 12.

Renseignements: Tél. : 06 20 83 51 06 / Mail : yogapourquoipas@gmail.com Site : <https://yogapourquoipas.wordpress.com>

Les tarifs 2019/2020 : Adhésion à l'association : 10 €/an 215 € (*)/an - 85 € (*)/trimestre - 34 €/mois - 11 €/Cours occasionnel (*) Paiement possible en plusieurs chèques. Les cours sont dispensés par Jessica Harnois, professeur de hatha yoga.

/ AVIS DIVERS /

MAIRIE- AGENCE POSTALE : Bureaux ouverts tous les jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h. Mairie : 02 98 04 31 57. Agence Postale : 02 98 04 31 50. Site : www.mairie-plourin.fr. Courriel : accueil@mairie-plourin.fr

RECENSEMENT - JOURNÉE DU CITOYEN : Il est rappelé que les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans le mois de leur 16ème anniversaire révolu. Apporter le Livret de Famille.

LA TÉLÉ-PROCÉDURE : Vous pouvez désormais effectuer des démarches sans vous déplacer en Préfecture ou Sous-Préfecture pour obtenir le permis de conduire ou pour le certificat d'immatriculation d'un véhicule (carte grise) www.demarches.interieur.gouv.fr Contact Maison de Services Au Public (MSAP) avec TPANTS (TéléProcédure Agence Nationale des titres Sécurisés) à Brest 31 Rue Saint Jacques 02 98 41 00 66 contact@pimmsdebrest.org

INFORMATIONS PAROISSIALES : **Samedi 13 juillet** à 18h : Messes à Lanrivoaré. **Dimanche 14 juillet** à 10h30 : Messes à Saint Renan et à St Pabu. Pardon de Portsall. Rendez-vous (si le temps le permet) sur le port à 10h pour la bénédiction de la mer et d'un bateau. Procession jusqu'à l'église et messe à 10h30. Pot de l'amitié à l'issue de la messe. Pas de messe le 14 juillet en l'église de Ploudalmézeau.

TRANSPORT SCOLAIRE LE ROUX : Pour la rentrée 2019/2020, la procédure à suivre concernant les inscriptions sont les suivantes : Les nouveaux élèves désirant emprunter le transport scolaire en direction de Ploudalmézeau ou Saint-Renan, pour la prochaine rentrée scolaire, doivent s'inscrire aux bureaux de la société LE ROUX Bus et cars, ZI de Mespaul – BP 60011 – 29290 Saint-Renan. Les parents peuvent retirer un dossier d'inscription à nos bureaux, ou en téléphonant au 02 98 84 23 23, ou sur le site Internet : www.leroux-autocar.com. En cas de paiement par prélèvement (en 6 fois maximum) retirer également un mandat de prélèvement et l'accompagner d'un RIB. Pour les élèves déjà inscrits en 2018/2019, les parents recevront un courrier à leur domicile, comprenant le dossier de réinscription à corriger, compléter et signer (recto/verso) et les modalités de règlements. Tous ces dossiers sont à nous retourner avant le **12 juillet**, accompagnés du règlement et d'une enveloppe timbrée.

PISCINE PORSPODER : Les vacances estivales sont l'occasion de se jeter à l'eau ! « La Piscine » à Porspoder vous propose des stages de natation sur 5 jours ainsi que des séances d'Aquadynamic. Possibilité de cours particuliers. Pour plus de renseignements, veuillez contacter Véronique au 06 76 82 28 22 ou veronique.for@wanadoo.fr

VENTE DE LIVRES : La bibliothèque municipale de Lanildut organise une **vente de livres** dans ses locaux de l'Armeria, du **samedi 13 juillet au samedi 17 août inclus**, aux horaires d'ouverture : mardi et samedi de 17h30 à 19h - mercredi de 10h30 à 12h.

ESTI'VENT 2019 : Vous avez quelques heures à consacrer à cette belle fête, nous sommes à la recherche de bénévoles du **19 au 22 juillet**. Une nouvelle réunion d'information aura lieu le **samedi 13 juillet** à 10h30 à la Maison pour Tous de Porspoder. Venez nombreux, nous rejoindre et passer un moment en toute convivialité où la bonne humeur sera bien évidemment de mise. Un verre de l'amitié sera servi à l'issue de la réunion.,

COMMUNIQUÉS DE LA CCPI :

Actions de la Maison de l'Emploi :

Vous pouvez consulter les offres d'emploi déposées à la Maison de l'Emploi sur le site : www.pays-iroise.bzh / service à la population /maison de l'emploi. La Maison de l'Emploi reste ouverte les mois de juillet et d'août.

Un nouvel outil de communication : la page Facebook « Économie & Emploi – Pays d'Iroise Communauté ». Vous y trouverez de nombreuses informations sur le tissu économique local, les offres d'emploi, les actions et animations économiques mais aussi les actualités de nos partenaires.

Renseignements : 02 98 32 47 80 – maison.emploi@ccpi.bzh

Le fourgon « Iroise Mobile » sur les routes du Pays d'Iroise jusqu'au 31 août ! Cet office de tourisme mobile stationnera sur les sites phares du territoire, les marchés, aires de camping-cars, près des plages... mais aussi aux abords des animations. Son planning exact sera diffusé sur le site internet de l'Office de tourisme. Le « plus code » AR010 attribué à l'Iroise mobile sera disponible sur ce même site

Des aides financières pour les commerçants et artisans : Pays d'Iroise Communauté et la Région Bretagne mettent en place un dispositif de soutien financier aux commerçants des centres-bourgs des communes de moins de 10 000 habitants. Baptisé « Pass' Commerce et Artisanat », il permet d'accompagner les opérations de création, de reprise, de modernisation ou d'extension d'activité à travers une participation aux travaux immobiliers de mise aux normes, d'équipements d'embellissement et d'attractivité ou liés à la stratégie commerciale et numérique. Cette aide est plafonnée à 7 500 € par projet. Renseignement : 02 98 84 28 65 / conomie@ccpi.bzh

Réflexe tri-flexe avec l'application guide du tri ! Vous avez un doute sur la bonne poubelle au moment de jeter un déchet ? L'application « guide du tri » et le site internet www.consignesdetri.fr vous aident. Rentrer le nom du déchet à jeter, le nom de votre commune et le site ou l'application vous indiquent dans quelle poubelle le déposer.

Renseignements : Anne-Laure Le Niliot : 02 98 32 22 86 / annelaure.leniliot@ccpi.bzh

Concours photos : "Ma commune est belle au naturel !" : Le Syndicat des Eaux du Bas-Léon propose un concours photo sur le thème « Ma commune est belle au naturel ! ». (**2 photos max avant le 15 septembre**). Photographiez pour cela l'insolite, l'original et posez un autre regard sur la végétation spontanée en milieu urbain. Formulaire d'inscription à demander par mail : actionsnonagri.basleon@orange.fr ou par téléphone au 02 98 30 67 28.

Frelon asiatique : campagne de destruction 2019 : Le signalement d'un nid est à faire auprès de la commune ou du référent local. Les modalités sont disponibles sur le site www.pays-iroise.bzh/ rubrique Frelon asiatique.

Trop de publicités dans les boîtes aux lettres ? Adoptez le stop pub ! Les publicités dans les boîtes aux lettres représentent 25 kg de papier jeté par an. En collant un stop pub sur votre boîte aux lettres, les publicités sans adresse ne vous seront plus livrées. Vous pouvez récupérer ces autocollants en mairie ou à l'accueil de Pays d'Iroise communauté.

Renseignements : Anne-Laure Le Niliot : 02 98 32 22 86 / annelaure.leniliot@ccpi.bzh

CABINET INFIRMIER : Mmes DOLL Delphine et BOLEZ Virginie, infirmières libérales, à PLOURIN - Place An Ty Kear. ☎ 06 47 50 75 60.

A.T. TAXI : Pour tous vos déplacements, transport de malade assis toute distance, transport scolaire conventionné ☎ 06 45 74 92 24.

CL & ELLE COIFFURE : Fermé du **lundi 15 juillet au dimanche 21 juillet inclus** et du **jeudi 8 août au lundi 26 août inclus** pour congés.

/ ANNONCE /

* Cherche une personne disponible (étudiante de préférence) en moyenne 6 nuits par mois (21h30 / 7h15), afin de garder un enfant âgé de 9 ans, à partir de septembre. ☎ 06 62 57 89 41.

/ MEMENTO /

* **Pharmacie :** Composer le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.

* **A. D. M. R. :** Aide à Domicile en Milieu Rural : Aide à la personne, entretien logement... 02 98 32 60 04

* **RAIL emploi services :** Ménage – Jardinage - Petits travaux de bricolage - Garde d'enfants ... 02 98 48 01 68

* **Les Amitiés d'Armor :** Service de soins infirmiers à domicile. Antenne de Lanrivoaré : Tel/fax 02 98 32 42 32

* **Atelier Communal :** 02 98 04 36 81 * **Déchèterie – PLOURIN :** 02 98 04 43 68. * **C. C. P. I. :** 02 98 84 28 65

* **Syndicat de propriété rurale du Finistère :** Luc BALEY juge au Tribunal paritaire des baux ruraux de Brest : 02 98 84 30 12 - 06 50 42 06 69

* **Conciliateur de justice :** Joël PRIETZ Mairie de Ploudalmézeau. Permanence le jeudi après-midi de 14h à 17h : 02 98 48 10 48

* **Presse locale :** **Ouest France :** Marie-Christine Pellen 06 81 77 14 85 ou 02 98 48 78 54 mcpellen.of@orange.fr

Le Télégramme : Véronique Le Meur 02 98 89 97 93 v.lemeur@orange.fr

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 4 juillet 2019

Le jeudi 4 juillet 2019 à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de PLOURIN, se sont réunis à la Mairie.

Tous les Conseillers sont présents.

Secrétaire de séance : Vanessa MOENNER.

Le compte-rendu du conseil municipal en date du 9 mai est approuvé à l'unanimité.

ATTRIBUTION du MARCHÉ GROUPE de la RESTAURATION COLLECTIVE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE.

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Plourin est le coordinateur du groupement de commandes pour la restauration scolaire et qu'à ce titre, c'est la commission d'appel d'offres de la commune qui est chargée de l'attribution du marché. Cette commission s'est réunie préalablement à la réunion du conseil et a décidé d'attribuer le marché de fourniture pour les repas fournis en liaison froide à la société API RESTAURATION et en liaison chaude à la société CONVIVIO. Les critères de notation étaient basés pour 40 % sur le prix et 60 % sur les critères de qualité, d'approvisionnement, la présentation, la dégustation qui a été faite à l'aveugle par un ou une délégué(e) de chaque commune participante au groupement.

Accord unanime.

FIXATION DES TARIFS POUR LA CANTINE, la GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE :

Suite à l'attribution du marché de restauration scolaire, Monsieur le Maire présente un tableau récapitulatif des différents coûts engendrés par le service de restauration scolaire et notamment l'incidence des nouveaux tarifs sur le coût du service. En effet, lors des différentes réunions préparatoires au lancement du nouveau marché, il avait été souhaité qu'à la place de 2 éléments bio par semaine, il soit choisi de faire un repas entièrement bio par semaine, constitué de 4 éléments, en anticipation à l'application de la loi Egalim qui le rend obligatoire en 2022. De plus, il avait été souhaité que le fournisseur retenu s'approvisionne prioritairement au niveau local, ce qui a été un critère pour retenir l'entreprise API Restauration par le groupement. Christophe Saint-Jalmes fait observer qu'une restauration avec des produits locaux serait à privilégier. C'est ce qui a été un critère de choix dans l'attribution du marché attribué à API Restauration mais que les contraintes de la fourniture de repas à partir d'une cuisine centrale ne permettent pas de suivre de la même façon une cuisine faite sur place, solution inappropriée pour le nombre insuffisant de repas servis à Plourin. API Restauration étant basé à Lesneven devrait respecter davantage ce critère d'approvisionnement local qu'Océane dont la cuisine est dans le Morbihan.

Compte tenu du prix de fourniture actuel par Océane de Restauration et des coûts du personnel nécessaire au service de la cantine, le service est déficitaire de 7 523€ sur la base de 11715 repas servis pour les enfants en 2018/2019 soit un déficit de 0,64€/repas. Avec le nouveau marché, mais en ayant rajouté 2 éléments bio par semaine, le déficit serait de 10 710€ soit 0,91€/repas en gardant la même tarification que celle appliquée depuis 3 ans (soit 3 186€ de plus).

Cette contribution au service de restauration scolaire semble supportable pour les finances communales et Monsieur le Maire propose de reconduire les tarifs appliqués les années précédentes (depuis la rentrée 2016), soit : 3,50€ pour les 1^{er} et 2^{ème} enfant et 3,10€ pour le 3^{ème} enfant et suivant : 4,25€ pour les adultes.

De même, il est proposé de garder la même tarification pour la garderie périscolaire : tarifs à la 1/2 heure : 1^{er} enfant : 1,10€ ; 2^{ème} enfant : 1€ ; 3^{ème} enfant et suivant : 0,90€. Goûter et petit-déjeuner : 0,75€. Pour les familles dont le quotient familial est compris entre 0 et 650, Monsieur le Maire propose que le tarif de 1€/repas fixé par le gouvernement soit mis en application à la demande des familles et que l'État soit sollicité pour la compensation prévue et que le tarif de la garderie périscolaire reste au même prix que l'an dernier à savoir 0,50€/demi-heure y compris le goûter pour ces mêmes familles (demande de la CAF dans le cadre du conventionnement). Une contribution de 2€ pour un enfant qui ne se fournira pas pour cause médicale en repas mais restera à la cantine est institué à titre exceptionnel.

Accord unanime

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS :

Accord unanime pour attribuer les subventions proposées par la commission des finances réunie le 20 juin.

CCPI : Répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire :

Accord unanime pour retenir la proposition du conseil communautaire de fixer à 55 le nombre de délégués communautaires dans laquelle Plourin a 2 délégués.

PRÊT COURT TERME :

Accord unanime pour autoriser Monsieur le Maire à contractualiser en tant que de besoin d'un prêt court terme pour préfinancer les travaux de viabilisation du lotissement du Krugell auprès de l'organisme bancaire qui fera la meilleure proposition.

PRÊT pour l'acquisition du tracteur :

Vu les taux particulièrement bas, Monsieur le Maire propose que la commune contractalise un prêt de 50 000€ auprès d'un établissement financier pour financer le tracteur pour les services techniques.

POURSUITE DES TRAVAUX à la CHAPELLE SAINT-ROCH :

Monsieur le Maire propose que la commune poursuive les travaux de restauration de la chapelle Saint-Roch car elle nécessite de refaire des jointoiments, des enduits sur les murs qui n'ont pas été enduits, le confortement du mur d'enceinte et la consolidation des piliers de façon à terminer la restauration de cet édifice historique chargé d'histoire. Contact sera pris avec l'entreprise Salaun-Bâtiment susceptible de réaliser ce type de travaux.

Accord unanime

TABLEAU DES EFFECTIFS :

Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des effectifs et de créer un poste d'agent polyvalent en charge de l'encadrement des enfants au niveau de la garderie, de la cantine, des animations auprès des enfants, de l'espace multi-média, de la salle Cybéri@, (diplôme type BAFA privilégié), et en complément de l'entretien des locaux et de différentes tâches techniques susceptibles d'être pratiquées notamment en dehors des périodes scolaires. Ce poste sera occupé par Maxime GOUZIEN, titulaire d'un BAFA.

D'autre part, Monsieur le Maire propose que le poste d'ouvrier polyvalent précédemment occupé par Georges Fourn soit attribué à Sébastien BOLEZ qui, à l'issue d'un contrat à durée déterminée, peut être nommé stagiaire.

Accord unanime

AFFAIRES DIVERSES :

Accord unanime pour que l'indice de référence pour le paiement des indemnités de fonction ne fasse plus référence à un indice précis mais que ces indemnités soient fixées selon le pourcentage précédemment votés dans la limite des montants maximaux fixés par décret.

VENTE du MATÉRIEL EXCÉDENTAIRE de la commune :

Accord unanime pour autoriser Monsieur le Maire à procéder à la vente du matériel dont la commune n'a plus d'usage et notamment les vitrines réfrigérées du commerce de la boucherie sous pli cacheté ou par site spécialisé de vente de matériels des collectivités.

Partage du local « ancienne boucherie » entre 2 occupants :

Accord unanime pour que ce local puisse être partagé entre 2 occupants de la même famille. Le loyer étant gratuit pour toute cette année, il conviendra que le conseil examine en fin d'année les conditions de mise à disposition de ce local entre les 2 occupants.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22h15.

SUBVENTIONS 2019

BENEFICIAIRES	ATTRIBUTIONS 2018	PROPOSITIONS 2019
CLUB DU BEL AGE	200 €	300,00 €
US ST ROCH	1 000 €	1 000,00 €
LA PETITE REINE PLOURINOISE	600 €	700,00 €
WEST LINE 29	500 €	500,00 €
ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	11€/164 enfants 1 804 €	12€/160 enfants 1 920,00€
ECOLE STE ANNE PLOUDALMEZEAU	130 €/ 9 élèves 1 170 €	150€/9 élèves 1 350,00€
ECOLE ST MARTIN ST PABU	130 €/ 2 élèves 260 €	150€/2 élèves 300,00€
ECOLE DIWAN PLOUDALMEZEAU	130 €/ 3 élèves 390 €	150 €/ 4 élèves = 600 €
FAMILLES RURALES ALSH LES TROMBINES D'IROISE	14 102€ Convention	Convention 16 160,00 €
ASSOCIATION DES MAIRES DU FINISTÈRE	396,84€	400,35 €
FOYER ASSOCIATION JEUNES DU FOUR	6 620 € Convention	Convention 6 637,00 €
FAMILLES RURALES FEDERATION DEPARTEMENTALE	6 877 € Convention	Convention 7 449,00 €
DOJO DES ABERS	15 €/8 jeunes 120€	15€/11 jeunes = 165,00 €
GYM DES 3 ABERS	15 €/15 Jeunes 225 €	15€/16 jeunes = 240,00 €
BAGAD AN EOR DU DE PLOUDALMÉZEAU	100 €	100,00 €
PATINER À PLOUGUIN	15 €/ 3 jeunes 45 €- 15€ de 2017= 30 €	15€/3 jeunes = 45,00 €
SOCIÉTÉ DE CHASSE PEN AR BED	150 €	300,00 €
MAISON DE L'ENFANCE PORSPODER Les Petits dauphins	524,40 € Convention	Convention 3 176 ,00€
ASSOCIATION LES ÉLEVEURS DU BOUT DU MONDE	15 €/3 élevages 45 €	15€/3 élevages = 45,00 €
DDEN DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE	Convention 1année/2 0 €	0,50€/160 enfants = 80,00 €
ARF PLOURIN LANDUNVEZ – ART FLORAL	15 €/ 6 adhérentes 90 €	15 €/6 adhérentes 90,00 €
LANDUNVEZ ENTRAIDE +	150 €	150,00 €
CENTRE D'EDUCATION MOTRICE DE DIRINON	50 €/1 enfant 50 €	50 €/1 enfant 50 ,00 €
LES PAILLONS BLANCS DU FINISTERE	50€	50,00 € €
EGLISES ET CHAPELLES DU PAYS D'IROISE	250 €	250,00 €
UNC PLOUDAL/PORTSALL pour Cérémonie de TREOUERGAT	50 €	50,00 €
REDADEG	100 €	0 €
JEUNES AGRICULTEURS 24ÈME AGRIFÊTE	500 €	0 €
PLOU'RUN TRAIL	100 €	500,00 €